

Commission du droit d'auteur
Canada



Copyright Board
Canada

[TRADUCTION]

Date	2026-02-27
Décision interlocutoire de la Commission	CB-CDA 2026-026
Instance	Tarif pour la retransmission de signaux de télévision (2019-2028)
Gestionnaire de l'instance	Drew Olsen

[1] Le 26 février 2026, les EDR ont demandé, avec le consentement des sociétés de gestion collective, une prorogation du délai jusqu'au 3 mars 2026 pour échanger leurs objections aux demandes de renseignements. Les EDR ont indiqué que la prorogation demandée ne devrait pas nécessiter de modification du reste de l'échéancier de cette instance.

[2] La demande est accordée. Les parties devront échanger leurs oppositions aux demandes de renseignements au plus tard le **3 mars 2026**. Toutes les autres dates limites restent inchangées.